





RAPPORT 2007 2008 ANNUEL

Table des MATIÈRES

- 5 Historique
- 6 Conseils d'administration et équipe de direction
- 7 Gouvernements et organismes associatifs
- 8 Message du président du conseil d'administration de l'École
- 9 Faits saillants
- 10 Rapport du directeur général
- 14 Description sommaire des programmes offerts
- 15 Candidatures et admissions de 2001 à 2008
- 16 Promotion 2008 de la formation supérieure en arts du cirque
- 17 Promotion 2007 des instructeurs et formateurs en arts du cirque
- 18 Élèves et étudiants par programme de 2001 à 2008
- 19 États financiers vérifiés 2007-2008

RAPPORT ANNUEL 07-08 de l'École nationale de cirque

Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque

- 36 Fondation de l'École nationale de cirque
- 37 Rapport du président du conseil d'administration de la Fondation
- 39 Programme de bourses
- 40 Donateurs de la campagne de financement 2002-2006
- 41 Donateurs de la soirée-bénéfice 2008
- 43 États financiers vérifiés 2007-2008 de la Fondation

HISTORIQUE

L'École nationale de cirque a été fondée en 1981 par Guy Caron, comédien et artiste de cirque, et par Pierre Leclerc, gymnaste d'élite. À une époque où le Canada ne comptait pas de compagnie de cirque contemporain et où seules de rares écoles existaient en dehors de l'Europe de l'Est ou d'Asie, mettre sur pied un lieu de formation en arts du cirque représentait un défi de taille. Les premiers élèves et formateurs sont d'abord accueillis au Centre Immaculée-Conception, et très tôt, avant même les débuts du Cirque du Soleil entreprise phare de son domaine d'activité, l'École devient une école nationale au rayonnement international.

Après s'être relogée dans l'ancienne Gare Dalhousie du Vieux-Montréal, l'École développe ses programmes de formation qui se voient désormais reconnus par les ministères de l'Éducation et de la Culture du Québec et par le Patrimoine canadien. L'École offre dès 1991 un programme de formation professionnelle de type arts-études de niveau secondaire et implante le programme d'études collégiales en arts du cirque en 1995. En 2003, l'École, devenue trop à l'étroit dans la Gare, élit domicile dans de nouveaux espaces conçus spécialement pour la formation professionnelle d'artistes de cirque, au cœur de Tohu,

la Cité des arts du cirque. Elle y accueille davantage d'étudiants et ce, dans de meilleures conditions et y offre de nouveaux programmes dont les Attestations d'études collégiales pour instructeurs et formateurs en arts du cirque ainsi que divers services aux professionnels des arts du cirque.

Depuis sa fondation, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. C'est sa continuelle quête d'excellence qui lui permet de demeurer un des chefs de file mondial dans la formation professionnelle des artistes de cirque, en même temps qu'un lieu de recherche, de création et d'expérimentation sur les arts du cirque.

L'École a formé plus de trois cents artistes de cirque. Les élèves et les diplômés de l'École ont remporté plusieurs prix et distinctions lors de leurs participations à de prestigieux festivals dont ceux de Paris, Wuqiao en Chine et Tournai en Belgique. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence d'entreprises de cirque dont le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main.



École
nationale
de cirque

M O N T R É A L

Conseils d'ADMINISTRATION

École nationale de cirque

Président

Bruno Duguay
Vice-président, Chef du contentieux et Secrétaire
Région des Amériques
JTI-MACDONALD

Trésorier

Jacques Coté
Président
JACQUES COTÉ ET ASSOCIÉS INC.

Secrétaire

Jovette Demers
Directrice marketing
IBM CANADA LTÉE

.....

Jocelyn L. Beaudoin, C.M.
Administrateur

Marc Gagnon
Vice-président principal, Organisation et culture
CIRQUE DU SOLEIL

Marc Lalonde
Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Pierre Carrier
Représentant des formateurs
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

MEMBRE DÉSIGNÉE

Pierrette Levesque
Représentante des parents des élèves du CES
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

MEMBRE SORTANT

François Lanthier
Représentant des parents des élèves du CES
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Équipe de direction

Directeur général
Marc Lalonde

Directrice des études
Daniela Arendasova

Directeur de la création
Howard Richard

Fondation de l'École nationale de cirque

Président

David McAusland
Avocat, consultant et administrateur de sociétés

Vice-présidente

Lili de Grandpré
Associée principale
CENCEO CONSEIL

Trésorier

Luc Martin
Associé
SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE

Secrétaire

Maria Piccioni
Directrice
FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

.....

Bruno Duguay
Vice-président, Chef du contentieux et Secrétaire
Région des Amériques
JTI-MACDONALD

Marc Lalonde
Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Robert C. Nadeau
Directeur général et associé
SPENCER STUART

André St-Jean
Enseignant
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Pierre Vézina
Président et Chef de direction, marketing et ventes
VÉZINA DUFAULT

MEMBRES DÉSIGNÉS

Claude Bédard
Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY LTÉE

Gilles Lapointe
Vice-président exécutif,
finances et administration
LES PRODUCTIONS FEELING INC.

MEMBRES SORTANTS

David A. Gilmour
Président
JIG-A-LOO WORLD

Patrice Drouin

Directeur administratif
Éric Langlois

Directeur des communications
Christophe Rousseau

Directeur technique et de production
Martin Saintonge

Directrice de la Fondation
Maria Piccioni

Gouvernements et organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts de même que du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Programme national de formation dans le secteur des arts. L'École est également agréée pour fins de subventions par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

La Fondation de l'École nationale de cirque a bénéficié du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec dans le cadre du programme Placements culture et du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens.

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- **TOHU - La Cité des arts du cirque**
- **En Piste - Regroupement national des arts du cirque**
- **ADESAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal**
- **FÉDEC - La Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles**
- **FEEP - Fédération des établissements d'enseignement privés**
- **ACPQ - Association des collèges privés du Québec**
- **ACQ - Association des camps du Québec**



Message du PRÉSIDENT du conseil d'administration

Au printemps dernier comme à chaque année, j'ai eu le bonheur d'assister à l'épreuve synthèse de fin de programme des finissants des programmes d'études supérieures ainsi qu'au spectacle annuel des étudiants de l'École. Ces exercices publics m'épatent à chaque fois et nous donnent une preuve éloquent de l'excellence et de l'évolution dynamique de la formation de notre école.

Les membres du conseil d'administration de l'École peuvent témoigner comme moi que ces spectacles ne sont que des manifestations de tout le travail investi par l'équipe de l'École et par les étudiants dans leur développement personnel et artistique. Ce rapport annuel de l'exercice 2007-2008 que nous présentons avec fierté veut rendre compte objectivement des services offerts aux clientèles de l'École et de l'efficacité de ses programmes.

J'en profite pour remercier les gouvernements du Québec et du Canada pour leurs soutiens indéfectibles au fonctionnement de notre école et tout particulièrement pour leurs engagements à contribuer significativement au financement de son agrandissement à venir en 2009.

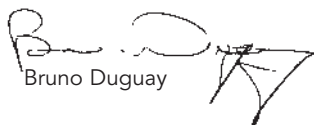
À l'aube d'un nouveau cycle de développement de l'École pour la période 2009-2012, pour lequel le conseil a adopté un plan stratégique exigeant, j'émet le souhait que le Patrimoine canadien et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec accompagneront notre

institution, unique au Canada et dans le monde, de manière conséquente. En dépendent la relève, le développement et la diversité du secteur des arts du cirque, un secteur porteur pour Montréal, le Québec et le Canada.

Je félicite bien sûr l'équipe de l'École pour ses réalisations de même que les membres de son conseil d'administration pour leur engagement mais je veux aussi remercier sincèrement tous les administrateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque pour leurs efforts constants dans la collecte et la gestion de fonds privés nécessaires à l'École pour qu'elle réalise pleinement sa mission.

Je profite de ce rapport annuel, tel que l'exige la loi québécoise sur le conseil exécutif à l'endroit des collèges privés agréés aux fins de subventions, pour certifier que le conseil d'administration n'a constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêt dans laquelle un de ses membres se serait placé au cours de l'exercice 2007-2008, pas plus qu'au cours de tout autre exercice précédent.¹




Bruno Duguay

¹ Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de l'École nationale de cirque est disponible sur son site Internet.



Faits SAILLANTS

Des cohortes prometteuses

Tous les finissants de la cohorte 2008 ont obtenu le diplôme. La grande majorité d'entre eux ont déjà conclu des engagements de longue durée avec des cirques de renom.

Le programme Cirque-études secondaires a fourni sa plus importante cohorte de diplômés d'études secondaires, à savoir 8 élèves qui ont tous été admis au programme collégial.

Grâce au soutien de la Fondation de l'ÉNC

La bibliothèque de l'École a vu le nombre de ses visites doubler et la participation à ses activités augmenter de 350 %.

L'École a augmenté ses services internes de physiothérapie et de thérapie sportive de plus de 200 %.

L'École a augmenté de 280 % le nombre de sorties culturelles gratuites ou à tarifs réduits portant à 700 le nombre de billets offerts.

Trente bourses ont été octroyées à des étudiants de toutes provenances et de tous les programmes de formation artistique, pour un total de plus de 54 000 \$, une augmentation de 20 % par rapport à 2006-2007.

Grâce au partenariat TOHU-ÉNC

Le spectacle annuel de l'École, la production la plus courue de la Tohu en 2007-2008, a attiré un record de plus de 15 000 spectateurs.

À des fins d'entraînement ou de résidences de création, les jeunes professionnels ont occupé un studio de l'École pendant 5 700 heures-personnes.

Grâce aux engagements du Gouvernement du Canada, du Gouvernement du Québec et de la Fondation de l'École nationale de cirque

L'École a annoncé pour 2008-2009 la construction sur son campus de résidences pour une vingtaine d'élèves et d'espaces supplémentaires de formation d'une superficie de 625 m², un projet de 4,8 M \$.

Rayonnement national et international

En 2007, l'École a participé au spectacle des fêtes du Canada sur la Colline parlementaire à Ottawa diffusé sur les ondes de la SRC et de la CBC.

Quinze jeunes diplômés de l'École se sont illustrés l'an dernier au Festival mondial du cirque de demain à Paris, au Festival mondial de cirque de Belo Horizonte au Brésil, au Festival d'arts acrobatiques de Wuqiao en Chine, au Festival Circa de Auch en France ainsi qu'au concours européen Jeunes Talents Cirque.



Rapport du DIRECTEUR général

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés est l'un des indicateurs les plus importants de la pertinence d'une école supérieure d'art, mais il est loin d'être le seul. La valeur de la contribution d'une telle école ne dépend pas seulement de la taille de sa cohorte de diplômés ou de leur attrait pour les employeurs. Encore faut-il que les diplômés marquent l'évolution de leur discipline et construisent l'économie de leur profession.

Au moment même d'écrire ces lignes, le panorama montréalais et international du cirque contemporain nous fournit un portrait révélateur de la valeur ajoutée de la contribution de l'École nationale de cirque. En effet, simultanément deux des jeunes compagnies de diplômés de l'École, le *Cirque Éloïze* et les *Sept doigts de la main* présentent leurs dernières créations en premières montréalaises. Au même moment, à Auch en France, deux autres compagnies de cirque fondées par des diplômés de l'École, *Cie un Loup pour l'homme* et le *Cirque Trottola*, présentent leurs nouvelles créations au Festival Circa. Et tout cela, pendant que le Cirque du Soleil lance *Zaia* à Macao, une nouvelle création impliquant 4 diplômés de l'École.

On nous dit que la cohorte de diplômés 2008 était l'une des plus solides jamais sorties de l'École. Difficile d'acquiescer sans risquer de sous-estimer les précédentes cohortes. Acceptons tout de même le jugement des professionnels venus assister à l'épreuve synthèse de fin de programme en avril dernier et les plus avisés des milliers de spectateurs qui ont assisté au spectacle annuel à la Tohu. Il est vrai que tous les 16 finissants de la cohorte 2008 ont obtenu le diplôme. Deux mois après leur diplômation, la grande majorité d'entre eux avait conclu des engagements de longue durée avec des producteurs de cirque de renom. Ils rejoignent donc les 16 diplômés de 2007 qui ont tous réussi leur insertion professionnelle dans les mois qui ont suivi leur sortie de l'École.

La cohorte 2008 est par ailleurs la première ayant fait le cycle complet du nouveau programme de niveau collégial en implantation depuis 2005. L'École a terminé ce cycle en mettant à jour sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages qui a été approuvée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

L'Atelier de recherche et de création, le programme d'insertion professionnelle des diplômés a connu sa troisième édition à l'automne 2007. Cinq jeunes artistes y ont participé. L'Atelier a ainsi livré à la Tohu *Le Livre des souhaits* de la chorégraphe torontoise Sharon Moore, une œuvre originale en chantier intégrant habilement l'acrobatie chorégraphiée à la dramaturgie.

En amont de la formation collégiale, le programme Cirque-études secondaires (CES) a livré sa plus importante cohorte de diplômés des études secondaires depuis sa création en 1991, à savoir 8 candidats à la formation collégiale qui ont tous été acceptés au programme de DEC. Conjointement avec le programme préparatoire à la formation supérieure (PFS), le CES a donc fourni

près de 50 % des nouveaux étudiants canadiens de niveau collégial pour la rentrée 2008. Ce programme est toutefois en attente d'une reconnaissance pleine et entière à titre de programme *particulier* en arts de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Suite aux représentations de l'École, le MELS a mis en place un mécanisme de reconnaissance d'un projet particulier en arts du cirque comme il en existe en danse ou en musique. L'École pourra déposer une demande de reconnaissance de son programme en 2008-2009.

L'École offrait pour une quatrième année consécutive les programmes d'attestations d'études collégiales (AEC) d'instructeurs et de formateurs en arts du cirque à temps complet. Le succès de ces programmes ne se dément pas et leur attrait non plus. À preuve, 11 des 12 diplômés 2007 ont œuvré dans l'enseignement des arts du cirque au courant de 2007-2008 et sont toujours à l'œuvre en 2008. Quant aux étudiants de 2007-2008, ils terminent pour la plupart leur stage et obtiendront leurs diplômes à l'automne 2008 comme prévu.

Tel que le visait son plan stratégique, l'École a diversifié et consolidé son soutien à l'enseignement et ses services aux élèves et aux étudiants. Par exemple, la bibliothèque de l'École a vu le nombre de ses visites plus que doubler alors que la participation à ses activités a augmenté de 350 %. En plus du traitement régulier de ses acquisitions, la bibliothèque a également réalisé une opération d'envergure, le transfert sur DVD et le traitement documentaire d'une collection de près de 400 vidéogrammes originaux et uniques menacés par l'âge et le visionnement intensif.

En matière de santé, l'École a augmenté ses services de physiothérapie et de thérapie sportive de plus de 200 % par rapport à 2006-2007 en offrant les services d'une thérapeute à raison de 35 heures par semaine et en remplaçant la tarification à l'utilisateur par une mutuelle subventionnée par l'École.

L'École a augmenté de 280 % le nombre de sorties culturelles gratuites ou à tarifs réduits portant à 700 le nombre de sorties organisées pour les étudiants, une moyenne de près de 8 sorties par étudiant à temps complet.

Les échanges internationaux d'étudiants ont été encouragés plus que jamais. Au total, 20 élèves et étudiants ont participé aux stages et échanges avec l'Australie, la Belgique, le Brésil, la France et la Suisse. L'École a aussi accueilli en stage 11 étudiants et 2 professeurs de l'étranger.

Même l'aide financière a vu ses services augmenter. Une augmentation sensible du nombre de demandes de bourses a mené la Fondation de l'École à octroyer 30 bourses de 500 \$ à 4 500 \$ à des élèves et étudiants de toutes provenances et de tous les programmes de formation des artistes de cirque, canadiens et étrangers, pour un total de plus de 54 000 \$, une augmentation de 20 % par rapport à 2006-2007.

Dans la foulée de son 25^e anniversaire, l'École a étendu son rayonnement au Canada et à l'étranger. En l'occurrence, l'École a été l'invitée des fêtes du Canada sur la Colline parlementaire et a vu la prestation de ses étudiants diffusée d'un océan à l'autre sur les ondes la SRC et de la CBC. Son spectacle annuel, la production la plus courue de la Tohu, a attiré un record de plus de 15 000 spectateurs et obtenu une visibilité médiatique exceptionnelle.

En 2007-2008, 10 de nos récents diplômés, se sont illustrés au Festival mondial du cirque de demain à Paris, au Festival mondial de cirque de Belo Horizonte au Brésil, au Festival d'arts acrobatiques de Wuqiao en Chine ainsi qu'au concours européen Jeunes Talents Cirque. Les diplômés de l'Atelier de création ont également été remarqués grâce à leur prestation au Festival Circa à Auch en France.

Ceci a notamment favorisé le maintien d'une très bonne performance de notre recrutement. En effet, la demande pour les programmes de niveau supérieur (DEC-DEE) a atteint la moyenne des 3 dernières années et demeure toujours élevée avec 139 demandes et un taux d'admission de 21 %.

La demande pour le programme CES a atteint un record avec une augmentation de près de 26 % par rapport à la moyenne des 3 années précédentes, pour un taux d'admission de 24 %.

Si les demandes canadiennes hors Québec pour le DEC ont semblé stagner, les demandes de même provenance pour le CES, véritable porte d'entrée pour la formation collégiale, ont augmenté de manière significative.

Notre bonne performance en matière de recrutement tient aussi à l'accueil et à la promotion que nous font chaque année plusieurs écoles de loisirs ou préparatoires et fédérations sportives au pays comme à l'étranger. Pour ne mentionner que celles dont nous avons admis des candidats pour 2008-2009 : les écoles préparatoires de Verdun et de Québec, Cirkids de Vancouver, les écoles nationales françaises de Rosny-sous-Bois et de Châtellerauld, le Circus Center de San Francisco, le Flying Fruit Fly Circus d'Australie, l'École Circule de Genève et les fédérations de gymnastique du Québec et de l'Ontario. Nous leur sommes reconnaissants d'ouvrir l'horizon de leurs protégés à nos programmes.

Au delà de sa mission première, l'École a offert d'autres services aux professionnels des arts du cirque et a poursuivi son engagement dans sa communauté. En partenariat avec Tohu, la Cité des arts du cirque, et avec l'aide du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), l'École a offert aux artistes et aux organismes professionnels ses espaces et équipements ainsi que son personnel technique pour l'entraînement libre individuel, les résidences de création ou de production et les prestations à

des fins promotionnelles. Plus de 4 700 heures-personnes d'utilisation de studio à des fins d'entraînement ont été comptabilisées, en hausse de 20 % par rapport à 2006-2007. Les résidences de création ou de production et les locations ont occupé plus de 1 000 heures de studio, soit 87 % de plus que l'année précédente.

Avec l'aide de En Piste, le regroupement national des arts du cirque, l'École a également poursuivi sa formation continue aux instructeurs de cirque œuvrant en dehors de la région métropolitaine. Elle a aussi élaboré un plan de formation de l'équipe des instructeurs de l'École de cirque de Gaspésie en prévision de son développement futur.

L'École a aussi collaboré avec le Collège Lionel-Groulx à l'élaboration d'un programme d'AEC pour la formation des gréeurs de spectacle habilités à œuvrer dans le secteur des arts du cirque. Le programme est prêt à être implanté.

Sur le plan communautaire, l'École a poursuivi son engagement envers les visées synergiques et citoyennes de la Tohu. De même, tous les membres du personnel de direction de l'École ont participé aux tables sectorielles de l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM). Finalement, l'École a continué à héberger gracieusement En Piste, et a contribué à sa gouvernance et à l'accessibilité de ses services aux membres.

Au niveau international, l'École a poursuivi sa contribution au Réseau international sur la formation des instructeurs de cirque social ainsi qu'aux projets de développement pédagogiques et à la gouvernance exécutive de la Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles. Enfin, une fois de plus, l'École recevait officiellement une imposante délégation étrangère, celle-là de Suède, venue étudier son modèle pédagogique et institutionnel.

Esquissé en début 2007, le projet de construction de résidences étudiantes a pris une forme définitive en y incluant l'édification d'un nouveau studio et l'acquisition de nouveaux équipements spécialisés. Convaincus de la pertinence de cet investissement pour une plus grande accessibilité à l'École aux jeunes provenant de régions éloignées de Montréal et pour une capacité accrue du programme CES, le ministère du Patrimoine canadien et le MCCCF ont chacun annoncé successivement des contributions de 1,7 M \$. Avec l'engagement de la Fondation de l'École nationale de cirque à contribuer 1 M \$ au projet, l'École a estimé pouvoir compléter avec ses fonds propres le montage de ce projet de 4,8 M \$. L'École a donc annoncé la construction sur son campus de résidences pouvant loger jusqu'à 25 personnes et d'espaces supplémentaires de formation d'une superficie de 625 m². Le chantier commencera au début 2009 pour se terminer à temps pour la rentrée 2009-2010.





Comme en témoignent les états financiers vérifiés, l'École a respecté, une fois de plus, l'équilibre de son budget d'exploitation. Le surplus de l'exercice provient du revenu extraordinaire d'un remboursement rétroactif de taxes rendu possible par une modification des taux de remboursement. L'École a affecté ce revenu extraordinaire aux investissements en immobilisations prévus pour 2008-2009.

En prévision de la fin d'un cycle de planification en 2008, l'École a défini ses orientations stratégiques quadriennales jusqu'à 2012 à l'appui de ses demandes de financement pluriannuelles au ministère du Patrimoine canadien et au MCCCFC ainsi qu'à la Fondation de l'École nationale de cirque. La vision que nous partageons pour notre école peut se résumer à ceci :

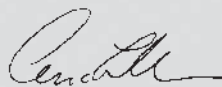
- *Pour les jeunes candidats à la formation professionnelle, ceux qui enseignent les arts du cirque et les organismes de production qui recrutent des artistes de cirque, une référence mondiale en matière de formation professionnelle des artistes de cirque.*
- *Pour les artistes, les concepteurs, les pédagogues et les chercheurs du cirque, un pôle international d'expérimentation, de recherche et de perfectionnement.*
- *Pour les professionnels des arts du cirque de tous les horizons, un centre de ressources pédagogiques, documentaires et techniques de classe mondiale.*

Nos orientations prioritaires visent ainsi :

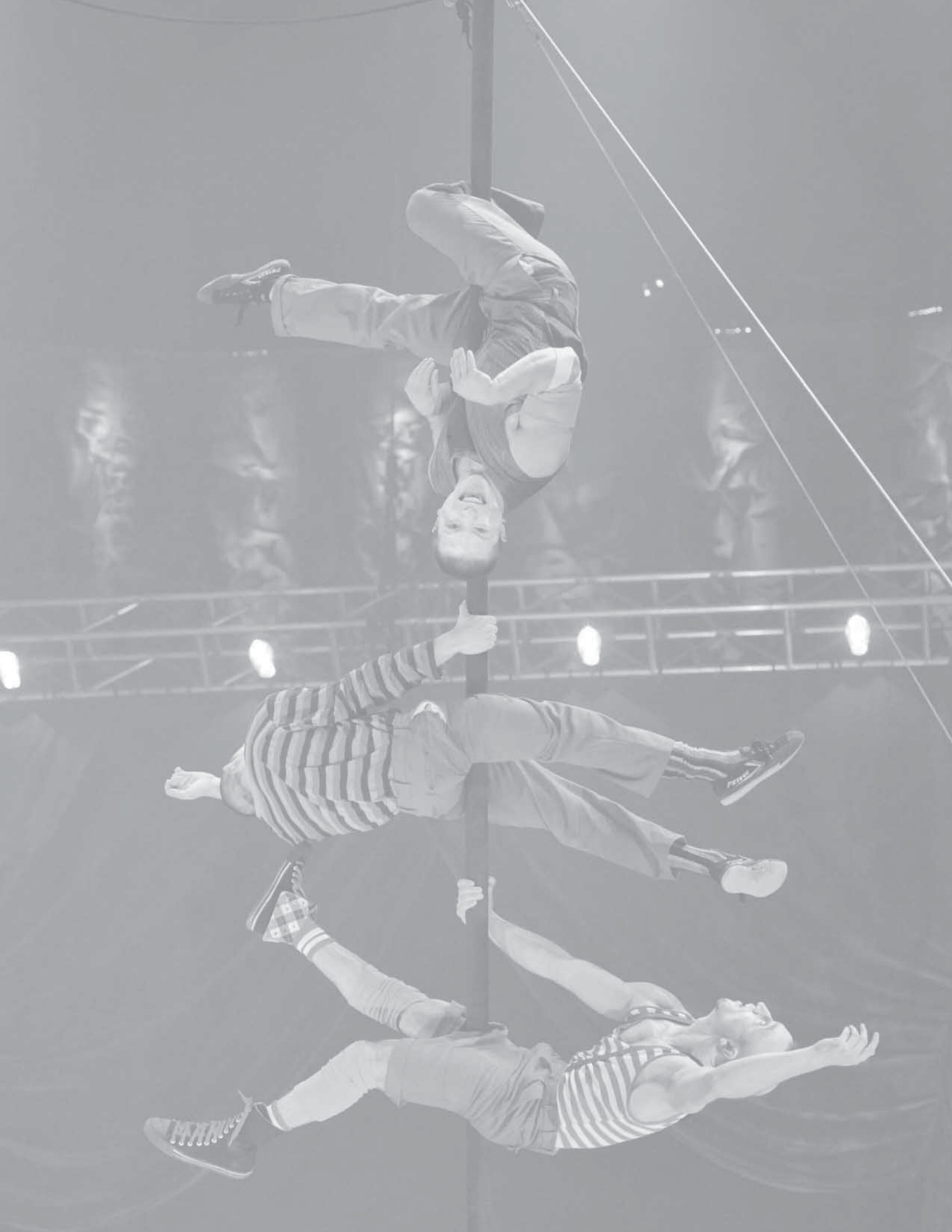
- l'amélioration continue des formations existantes ;
- l'approfondissement de la formation artistique et corporelle de base des jeunes étudiants ;
- le développement et la prestation de nouveaux programmes de formation des ressources humaines clés pour la communauté des arts du cirque, à savoir les auteurs et metteurs en piste, les artistes de cirque entrepreneurs et les initiateurs aux arts du cirque ;
- le développement des services aux étudiants ;
- le développement conséquent des ressources humaines de l'École.

Si l'École a pu afficher une telle performance au courant de la dernière année, en toute continuité des précédentes, et si elle affiche une telle confiance dans l'avenir, c'est qu'elle peut compter sur une gouvernance éclairée et une équipe diversifiée, pédagogique, artistique, administrative et technique, résolument engagée envers l'excellence, au bénéfice des étudiants et de la communauté des arts du cirque.

Par ailleurs, nos résultats n'auraient pas atteint ce niveau sans le soutien de nos partenaires publics mais aussi de celui de nombreux donateurs et bénévoles que nous devons remercier vivement.



Marc Lalonde



Description sommaire des PROGRAMMES offerts

Préparation à la formation supérieure PFS

Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de 9 ans et plus ; il les prépare à une formation supérieure en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires ou secondaires dans un autre établissement.

Cirque-études secondaires CES

Ce programme de type arts-études est offert de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire et combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

Diplôme d'études collégiales en arts du cirque DEC (560.D0)

Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux élèves ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Diplôme d'études de l'École DEE

Destiné exclusivement aux élèves internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École et préparent directement à la pratique professionnelle.

Atelier de recherche et de création des diplômés

En complément à sa formation supérieure, l'École offre à ses jeunes diplômés de participer à un stage d'insertion professionnelle. L'objectif de l'Atelier est de faire vivre à un collectif de jeunes artistes l'expérience complète de la création d'une œuvre de cirque contemporain sous la direction d'un concepteur et metteur en piste.

Formation d'instructeur (NRC.08) et de formateur (NRC.09) AEC

Les programmes de formation d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.



Candidatures et ADMISSIONS de 2001 à 2008

	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Préparation à la formation supérieure - PFS	26	7	27	10	34	12	61	10	48	7	54	9	18	7	14	7
Cirque-études secondaires - CES		1		6		3		4		8		7	35	11	46	11
Diplômes d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	79	20	128	25	113	24	121	26	129	25	157	28	137	30	139	29
Atelier de recherche et de création des diplômés													8	5	10	7
Attestation d'études collégiales Instructeur - AECI NRC.08							13	13	9	9	13	13	6	6	13	9
Attestation d'études collégiales Formateur - AECF NRC.09							6	6	6	6	6	6	11	10	13	10
Total	105		155		147		201		192		232		215		235	



PROMOTION 2008 de la formation supérieure en arts du cirque



ANTOINE AUGER
ET **GENEVIÈVE MORIN**, main à main



HAMPUS JANSSON, sangles aériennes



AURÉLIE FLÉCHAIS, trapèze ballant



UUE-HANNA JANSSON, trapèze ballant



LEILANI LEMUELA FRANCO, contorsion



OLGA KOSOVA, filet aérien



DANICA GAGNON-PLAMONDON,
trapèze ballant



FRÉDÉRIC LEMIEUX-CORMIER,
roue allemande



NATALIE GOOD, fil de fer



FLORENT LESTAGE, jonglerie



JENNY ET SARA HAGLUND, contorsion



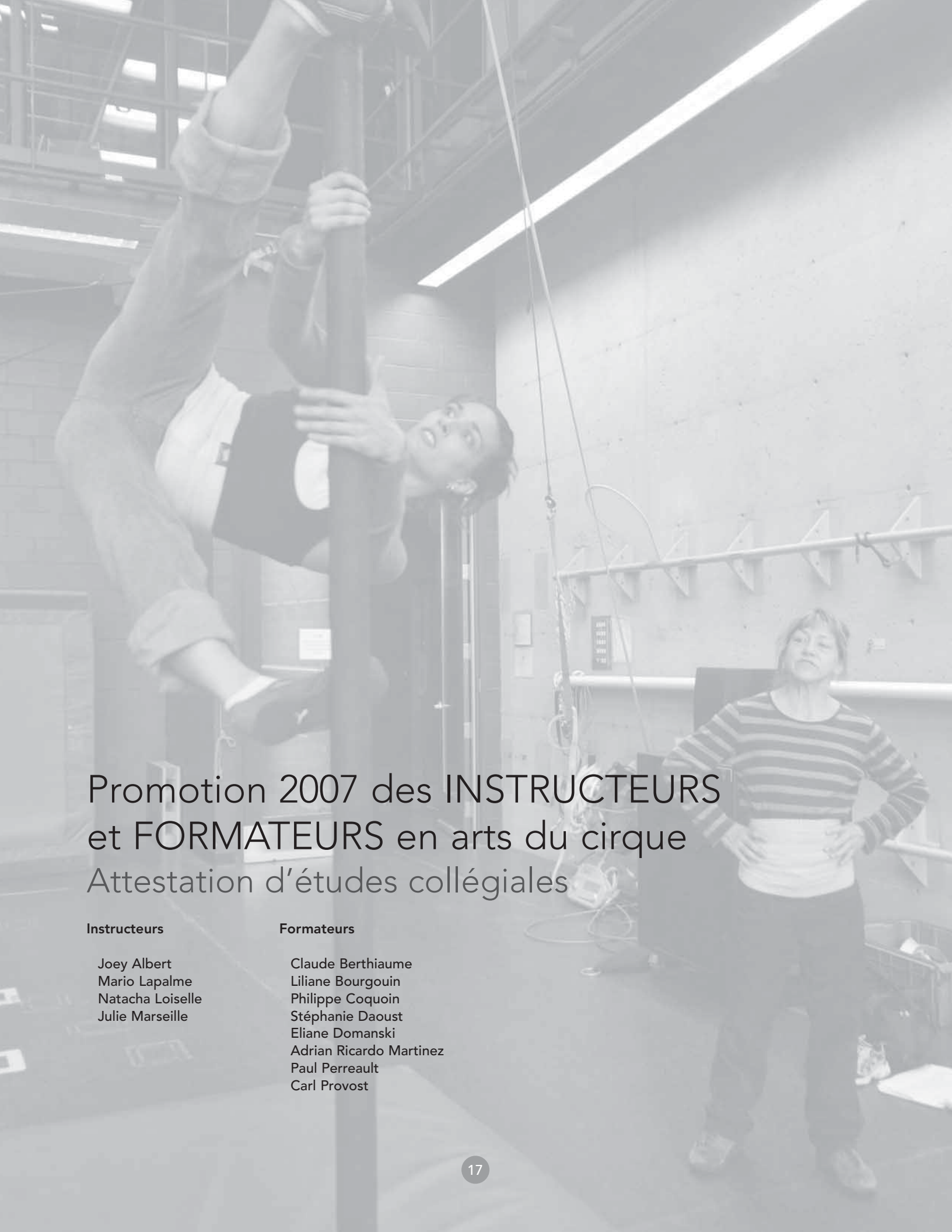
PHILIP ROSENBERG, équilibre



NAËL JAMMAL, équilibre



MARIA TERENTIEVA, cerceau aérien



Promotion 2007 des INSTRUCTEURS et FORMATEURS en arts du cirque Attestation d'études collégiales

Instructeurs

Joey Albert
Mario Lapalme
Natacha Loiselle
Julie Marseille

Formateurs

Claude Berthiaume
Liliane Bourgouin
Philippe Coquoin
Stéphanie Daoust
Eliane Domanski
Adrian Ricardo Martinez
Paul Perreault
Carl Provost

Élèves et étudiants par PROGRAMME de 2001 à 2008

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Préparation à la formation supérieure - PFS	14	14	16	16	16	18	22	13
Cirque-études secondaires - CES	8	10	10	10	16	18	24	25
Diplômes d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	54	60	62	61	60	62	69	80
Atelier de recherche et de création des diplômés				10		7	5	7
Attestation d'études collégiales Instructeur - AECl NRC.08				13	9	5	6	9
Attestation d'études collégiales Formateur - AECF NRC.09				6	6	8	10	10
Total	76	84	88	116	107	118	136	144

États financiers de

**ÉCOLE NATIONALE
DE CIRQUE**

30 juin 2008

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-11
Subventions et contributions	Annexe
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	Annexe

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons vérifié le bilan de l'École nationale de cirque au 30 juin 2008 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers sont préparés afin de se conformer aux ententes entre l'École, le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de la Culture et des Communications du Québec et afin de satisfaire au besoin de son institution financière et de la Fondation de l'École nationale de cirque. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'École ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables décrites dans la note 3.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada mais selon les règles comptables décrites dans le Manuel de normalisation de la comptabilité des établissements d'enseignement du Québec, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs, le ministère du Patrimoine canadien, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, l'institution financière et la Fondation de l'École nationale de cirque. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.


Deloitte & Touche S.É.N.C.R.L.

Comptables agréés

Le 4 septembre 2008

Le 22 septembre 2008 pour la note 9

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008	2007
	\$	\$
Revenus		
Subventions et contributions - annexe	2 952 813	2 701 172
Frais de scolarité	632 042	468 977
Contrat de service de formation	24 093	27 525
Location de locaux et équipements	326 432	371 208
Spectacles et festivals	219 483	189 327
Intérêts	14 746	13 467
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque - annexe	340 850	370 000
Autres	209 788	42 763
	4 720 247	4 184 439
Dépenses		
Salaires et honoraires	2 869 669	2 639 461
Charges sociales	318 882	279 059
Déplacements, communications et informations	271 228	235 330
Services professionnels	314 095	278 214
Services contractuels	197 187	182 745
Entretien de l'équipement et immeuble	36 909	40 791
Fournitures et approvisionnements	334 353	379 958
Immobilisations à même les revenus	141 080	42 202
Location d'équipements	22 948	39 409
Assurances et permis	39 955	46 027
Créances douteuses	729	-
Frais financiers	15 789	15 646
Aide financière aux élèves	54 350	-
	4 617 174	4 178 842
Excédent des revenus sur les dépenses	103 073	5 597

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008				2007	
	Investis en immobilisations	Affectés - réserve spéciale (note 9)	Affectés - projet de construction (note 9)	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début						
Solde déjà établi	16 826 510	150 000	-	115 594	17 092 104	21 695 150
Redressement aux exercices antérieurs						
Diminution du coût de l'immeuble selon la valeur de l'évaluation municipale	-	-	-	-	-	(4 670 903)
Solde redressé	16 826 510	150 000	-	115 594	17 092 104	17 024 247
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-		103 073	103 073	5 597
Affectation de l'exercice	-	-	215 594	(215 594)	-	-
Investissement en immobilisations à même les revenus	141 080	-	-	-	141 080	42 202
Augmentation du coût de l'immeuble selon la valeur de l'évaluation municipale	-	-	-	-	-	53 000
Amortissement des immobilisations	(36 646)	-	-	-	(36 646)	(32 942)
Solde à la fin	16 930 944	150 000	215 594	3 073	17 299 611	17 092 104

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Bilan

au 30 juin 2008

	2008	2007
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	179 917	-
Dépôt à terme, portant intérêts à un taux de 2,4 %	55 703	-
Débiteurs (note 4)	544 429	548 806
Subventions à recevoir (note 5)	76 373	60 000
Frais payés d'avance	62 475	63 946
	918 897	672 752
Immobilisations (note 6)	16 930 944	16 826 510
	17 849 841	17 499 262

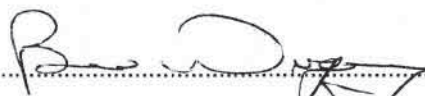
Passif

À court terme		
Découvert bancaire	-	17 281
Créditeurs et charges à payer	458 496	277 759
Revenus reportés	91 734	112 118
	550 230	407 158

Actifs nets

Investis en immobilisations	16 930 944	16 826 510
Affectés		
- Réserve spéciale (note 9)	150 000	150 000
- Projet de construction	215 594	-
Non affectés	3 073	115 594
	17 299 611	17 092 104
	17 849 841	17 499 262

Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008	2007
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	103 073	5 597
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	149 828	144 350
	252 901	149 947
Activités de financement		
Emprunt bancaire	-	(402 061)
Dons - la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction	-	53 000
	-	(349 061)
Activités d'investissement		
Acquisition d'un dépôt à terme	(1 100 703)	-
Encaissement du dépôt à terme	1 045 000	174 125
	(55 703)	174 125
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	197 198	(24 989)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début	(17 281)	7 708
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin	179 917	(17 281)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

1. Description de l'École

L'École, sans but lucratif, est constituée selon la troisième partie de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est considérée comme organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Modifications de conventions comptables

Instruments financiers

Au cours de l'exercice, l'École a adopté les recommandations du chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Ce chapitre énonce les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers figurant au bilan et les normes de présentation des gains et des pertes dans les états financiers. Conformément à la nouvelle norme, les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les instruments financiers, classés comme des actifs ou des passifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers disponibles à la vente et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent ou non partie d'une relation de couverture, doivent être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture, tandis que les autres instruments financiers sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Quant à la classification des instruments financiers et à la comptabilisation des frais de transactions, voir la note 3.

Modifications comptables futures

Manuel de normalisation

À compter du 1^{er} juillet 2008, les établissements relevant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport devront se conformer aux principes comptables généralement reconnus du Canada de façon intégrale et n'appliqueront plus les normes spécifiques du Manuel de normalisation de la comptabilité scolaire ou de la comptabilité des établissements privés.

Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers - information à fournir » et le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers - présentation ». Ces deux chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2007. Par conséquent, l'École adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1^{er} juillet 2008. Le chapitre 3862 qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861.

L'École évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres et nouvelles règles sur ses états financiers.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

3. Règles comptables

Les états financiers ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus pour les établissements qui sont décrits dans le Manuel de normalisation de la comptabilité des établissements d'enseignement du Québec.

Les règles comptables utilisées qui s'écartent sensiblement des principes comptables généralement reconnus du Canada concernent les immobilisations et les remboursements de capital de la dette à long terme :

- i) Les terrains et bâtiments sont présentés à la valeur de leur évaluation municipale uniformisée. Les bâtiments ne sont pas amortis.
- ii) Les autres immobilisations, comptabilisées au coût, sont imputées comme charges aux opérations. Ces éléments de l'actif sont présentés au bilan selon leur coût. L'ajustement de la valeur de ces éléments au bilan est fait suivant une méthode de déclassement du solde cumulé en date du bilan à un taux constant de 20 %. Ce taux est un indice composé qui tient compte des dispositions, désuétudes, bris, pertes ou vols que peuvent subir ces éléments d'actif.
- iii) L'amortissement de ces éléments est imputé aux actifs nets investis en immobilisations.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuable aux actifs financiers ou passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenu à des fins de transaction seront ajoutés au coût d'acquisition initial de ces instruments financiers. Autrement, ces coûts seront passés directement à la dépense. L'évaluation ultérieure des instruments financiers tient compte des éléments suivants :

Encaisse et dépôt à terme

Ces actifs financiers sont considérés comme des instruments financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont donc comptabilisés à leur juste valeur, celle-ci étant fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses.

Le principe de la date de transaction a été choisi par l'École pour le moment de la comptabilisation des transactions afférentes aux placements.

Débiteurs, subventions à recevoir, créditeurs et charges à payer

Les débiteurs et les subventions à recevoir, classifiés comme prêts et créances, ainsi que les créditeurs, classifiés comme autres passifs, sont évalués au coût amorti.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

3. Règles comptables (suite)

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les frais d'inscription et droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les spectacles, festivals et événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Débiteurs

	2008	2007
	\$	\$
Don à recevoir de la Fondation de l'École nationale de cirque	286 500	323 000
Débiteurs - Fondation de l'École nationale de cirque	466	1 034
Débiteurs	205 687	178 441
Taxes	51 776	46 331
	544 429	548 806

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

5. Subventions à recevoir

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début	60 000	64 000
Revenus de l'exercice (annexe)	2 952 813	2 701 172
Encaissements	(2 936 440)	(2 705 172)
Solde à la fin	76 373	60 000

6. Immobilisations

	2008		2007
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Immeuble	16 570 000	-	16 570 000
Mobilier de bureau	70 274	39 456	30 818
Équipements d'enseignement	549 015	397 563	151 452
Équipements de spectacle	6 710	6 609	101
Équipements informatiques	254 912	212 686	42 226
Aménagement intérieur	5 305	2 105	3 200
Équipements audiovisuels	127 832	115 544	12 288
Appareils et outils	52 508	26 458	26 050
Équipements intégrés	41 504	5 413	36 091
	17 678 060	805 834	16 872 226
Projet en cours *	58 718	-	58 718
	17 736 778	805 834	16 930 944

* Un projet de construction d'un studio et de résidences d'un montant de 4,8 \$ million sera réalisé au cours des prochains exercices. Ce projet sera financé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Patrimoine Canada, la Fondation de l'École Nationale de Cirque ainsi que par les surplus réalisés par l'École.

7. Subventions de fonctionnement reportées

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début	-	22 405
Revenus de l'exercice	-	22 405
Solde à la fin	-	-

Les subventions se rapportent au soutien à la formation professionnelle et au développement de la main-d'oeuvre culturelle ainsi qu'à l'amélioration des standards de formation et de production et l'élaboration de nouveaux programmes de formation et de perfectionnement.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

8. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location-acquisition pour des équipements de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 12 219 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2009	5 949
2010	5 136
2011	1 134

9. Affectations grevant les actifs nets

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

- a) Développement futur de l'institution
- b) Fonds de roulement
- c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle
- d) Améliorations ou réparations au bâtiment

L'École devra maintenir la réserve à une valeur minimale de 100 000 \$. Toute somme excédant 300 000 \$ sera retournée dans les actifs nets non affectés.

Le 21 novembre 2005, le conseil d'administration a transféré à perpétuité une somme de 150 000 \$ de ses fonds affectés au fonds de dotation de maintien des actifs de la Fondation de l'École nationale de cirque. De son côté, la Fondation de l'École nationale de cirque s'engage à verser à l'École les revenus de placements qui seront générés par son investissement.

Événements postérieurs à la date du bilan

En septembre 2008, le comité exécutif a résolu d'affecter un montant de 100 000 \$ du surplus de l'exercice 2007-2008 ainsi que les actifs nets non affectés cumulés au 30 juin 2007 au montant de 115 594 \$ au projet de construction.

10. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'École a reçu une somme de 66 500 \$ (néant en 2007) pour couvrir les salaires versés pour les activités de collecte de fonds de la Fondation.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

11. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs, des subventions à recevoir et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

12. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Annexe

Subventions et contributions

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008	2007
	\$	\$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec	1 322 603	1 100 267
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	1 013 000	973 000
Ministère du Patrimoine canadien	600 000	600 000
Emploi-Québec	10 845	1 500
	2 946 448	2 674 767
Soutien au développement des organismes au niveau international		
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	5 000	22 405
Ministère des Relations internationales du Québec	1 365	4 000
	6 365	26 405
	2 952 813	2 701 172

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008	2007
	\$	\$
Fonctionnement (excluant un don de 53 000 \$ en 2007 affecté au projet de construction du nouveau bâtiment)	220 000	370 000
Bourses aux élèves	54 350	-
Collecte de fonds (note 10)	66 500	-
	340 850	370 000







RAPPORT DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE



LA FONDATION de l'École nationale de cirque

célèbre ses 15 ans au service des jeunes talents et de l'excellence.

1993-2008

Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent de partout au Canada.



Rapport du PRÉSIDENT du conseil d'administration de la Fondation

L'année 2008 souligne le 15^e anniversaire de la Fondation de l'École nationale de cirque. Depuis ses débuts la Fondation travaille à sensibiliser davantage le public à l'École et lui procure un soutien financier vital pour son développement. Cette année, une nouvelle page dans l'histoire de la Fondation a été tournée. Nous sommes plus que jamais déterminés à ouvrir nos horizons pour s'assurer que l'École demeure le centre international de l'excellence qui offre aux étudiants en arts du cirque les outils et le soutien nécessaires pour réaliser tout leur potentiel. Au nom du conseil d'administration de la Fondation de l'École nationale de cirque, j'ai le plaisir de vous faire partager les réalisations de la Fondation pour l'année scolaire 2007-2008.

L'éclatante générosité et le soutien de nos donateurs et partenaires lors de notre campagne majeure de 5 millions de dollars continuent de se répercuter encore aujourd'hui. De plus, en juin dernier, l'événement phare que constitue notre soirée bénéfice a permis de récolter des bénéfices nets de 204 000 \$. Finalement, le Cirque du Soleil a récolté des fonds supplémentaires pour la Fondation lors de son tournoi de golf annuel. Les résultats des activités de la Fondation sont ainsi extrêmement encourageants et la Fondation est fière d'afficher des revenus de près de 1 million de dollars. Les actifs de la Fondation continuent de croître et à l'occasion de notre récente assemblée générale annuelle, les fonds de dotation étaient évalués à près de 2,1 millions de dollars.

Les revenus de placement de près de 70 000 \$ générés par les fonds dotés ont financé le fonds de bourses et l'entretien des installations de l'École. Ces fonds de dotation investis à la Fondation du Grand Montréal sont gérés par le comité d'investissement de la Fondation. Celui-ci, présidé par monsieur Luc Martin, a récemment proposé une politique d'utilisation des revenus de placement qui a été adoptée par le conseil d'administration. Comme la Fondation s'est engagée à maintenir les normes les plus strictes et à pratiquer une gestion prudente des ressources de la Fondation, cette politique a pour objectif de préserver le capital, tel que souhaité par les donateurs.

Une générosité qui se répercute

En 2007-2008, la Fondation a versé une contribution de 220 000 \$ pour d'importantes initiatives et projets innovateurs afin d'assurer un environnement de pointe et des programmes de toute première classe pour la prochaine génération d'artistes de cirque professionnels. Ces projets incluent entre autres : l'amélioration des programmes pédagogiques et artistiques, la formation professionnelle des instructeurs en arts du cirque ainsi que le

soutien et les services aux étudiants (activités culturelles, services de soins de santé et de physiothérapie, programmes d'échanges étudiants) sans oublier les exercices publics des étudiants dont le spectacle annuel qui donne une place de choix aux talents exceptionnels des finissants.

Aussi, la Fondation a accordé cette année un plus grand nombre de bourses aux étudiants dans le besoin : 30 bourses, pour un total de 54 350 \$, une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente.

Il est important de mentionner que toutes ces réalisations n'auraient jamais été possibles sans la confiance et le soutien de ceux qui partagent la vision de l'École pour les arts du cirque. Les dons d'entreprises ou de particuliers et les subventions des gouvernements sont essentiels à l'École et lui ont permis de maintenir les plus hauts niveaux en matière de formation artistique et d'éducation. Au nom des administrateurs de l'École et de la Fondation, je remercie tous nos donateurs et amis qui ont apporté cet appui considérable et vital au développement de l'École.

Nous remercions également les gouvernements du Canada et du Québec d'avoir soutenu nos efforts de développement de nos fonds de dotation. La Fondation est privilégiée d'avoir pu bénéficier du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens dans le cadre du volet Incitatifs aux fonds de dotation ainsi que du programme Placements culture du Conseil des arts et des lettres du Québec



Construire l'avenir avec une Fondation solide

Une nouvelle ère d'essor est déjà commencée. La Fondation s'est engagée à recueillir la somme de 1 million de dollars pour financer une partie du projet de construction de résidences étudiantes et d'un nouveau studio. Ce projet d'agrandissement rendra l'École plus facilement accessible aux jeunes canadiens de l'extérieur de Montréal et offrira un environnement totalement intégré.

L'École a aussi dévoilé récemment sa vision de l'avenir, des plus ambitieuses, qui continue de la placer dans une classe à part. De manière convergente, le conseil d'administration de la Fondation a adopté son propre plan stratégique pour renforcer sa position et diversifier ses ressources pour soutenir les projets de l'École dans les années à venir. Comme l'École se dirige vers un contexte de financement de plus en plus exigeant, son succès dépendra d'une Fondation solide et surtout de votre appui à vous tous, ses donateurs et partenaires dans la communauté.

Les gens – notre plus grande richesse et notre inspiration

Je souhaiterais profiter de cette occasion pour accueillir chaleureusement les nouveaux membres élus au conseil d'administration : monsieur Claude Bédard, vice-président chez Gestion d'actifs Burgundy Ltée et monsieur Gilles Lapointe, vice-président exécutif des Productions Feeling Inc. qui ont tous deux accepté de se joindre à nous. Tous les deux détiennent d'excellentes qualifications et un enthousiasme qui auront une valeur inestimable alors que nous nous dirigeons vers la prochaine phase de croissance. Je manquerais à mon devoir si j'omettais de remercier les membres du conseil qui nous ont quittés : monsieur David A. Gilmour et monsieur Patrice Drouin. Ils ont joué un rôle crucial lors des réalisations de la Fondation pendant ces dernières années.

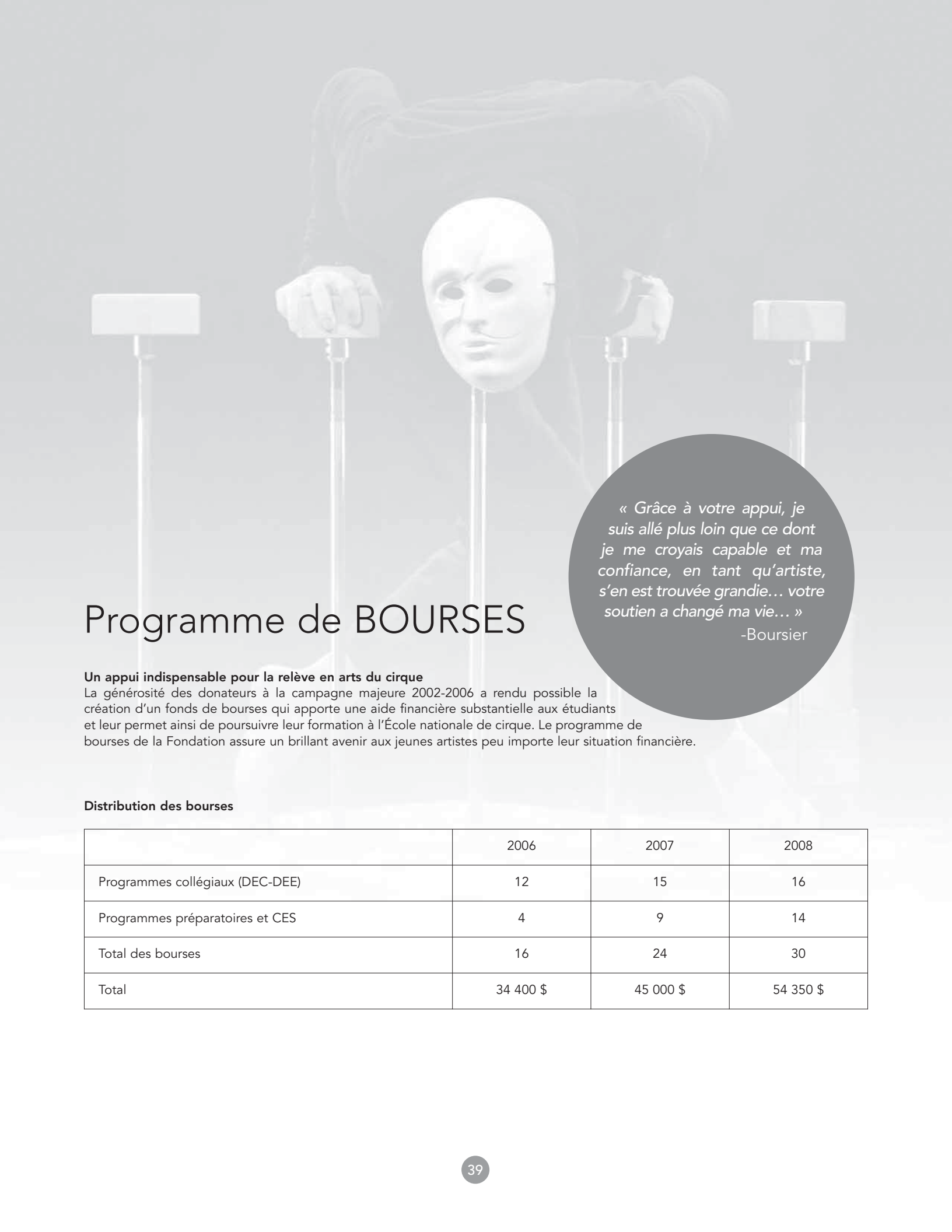
Je tiens également à exprimer ma reconnaissance aux autres membres du conseil d'administration, aux bénévoles et au personnel de l'École dont la passion et l'engagement quotidien ont fait de cette institution la plaque tournante de l'enseignement des arts du cirque et c'est aussi pour nous une source constante de fierté et d'inspiration.



Enfin, je veux féliciter et saluer l'ancienne directrice de la Fondation madame Suzanne Durand, qui à la fin de la campagne majeure, a désiré relever d'autres défis. Notre succès aujourd'hui n'aurait pas été possible sans son professionnalisme et son dévouement total à tous nos efforts. C'est maintenant le moment de nous tourner vers l'avenir et d'accueillir chaleureusement madame Maria Piccioni, une nouvelle directrice pleine d'enthousiasme.

En tant que président de la Fondation, je crois que c'est un privilège que de contribuer au développement d'une école vouée aux arts du cirque qui est l'une des mieux considérées au monde et qui demeure un modèle au Canada. Votre générosité a rendu cette transformation possible et nous vous en remercions du fond du cœur. Nous sommes reconnaissants qu'en ce 15^e anniversaire, vous continuez de changer la vie d'un si grand nombre et que l'École, véritable joyau national, joue encore un rôle déterminant à l'enrichissement du tissu économique et culturel de notre communauté. Avec un brillant avenir devant nous, nous espérons toujours compter sur votre fidèle appui pour que l'École nationale du cirque se hisse encore vers de plus hauts sommets dans les années à venir.

David McAusland



Programme de BOURSES

Un appui indispensable pour la relève en arts du cirque

La générosité des donateurs à la campagne majeure 2002-2006 a rendu possible la création d'un fonds de bourses qui apporte une aide financière substantielle aux étudiants et leur permet ainsi de poursuivre leur formation à l'École nationale de cirque. Le programme de bourses de la Fondation assure un brillant avenir aux jeunes artistes peu importe leur situation financière.

« Grâce à votre appui, je suis allé plus loin que ce dont je me croyais capable et ma confiance, en tant qu'artiste, s'en est trouvée grandie... votre soutien a changé ma vie... »

-Boursier

Distribution des bourses

	2006	2007	2008
Programmes collégiaux (DEC-DEE)	12	15	16
Programmes préparatoires et CES	4	9	14
Total des bourses	16	24	30
Total	34 400 \$	45 000 \$	54 350 \$

DONATEURS de la campagne 2002-2006

5 000 000 \$ • Merci aux donateurs!

La Fondation de l'École nationale de cirque, les administrateurs et employés de l'École remercient chaleureusement leurs fidèles donateurs et partenaires.

1 250 000 \$

Cirque du Soleil

750 000 \$

Fondation Dufresne et Gauthier

400 000 \$ - 749 999 \$

Patrimoine canadien

300 000 \$ - 399 999 \$

Alcan

200 000 \$ - 299 999 \$

Gouvernement du Québec – Programme Placements Culture
Samson Bélair/Deloitte & Touche

100 000 \$ - 199 999 \$

Pascal Jacob
Power Corporation du Canada
Productions du Dragon

75 000 \$ - 99 999 \$

Anonyme
Banque Nationale du Canada
Bell
Cirque Éloize
Microsoft Canada
RBC Marché des Capitaux

50 000 \$ - 74 999 \$

Ernst & Young
Fondation J. Armand Bombardier
Groupe Financier Banque TD
IBM Canada
JTI-Macdonald
Daniel Lamarre
Mouvement des caisses Desjardins
Ogilvy Renault
Quebecor

25 000 \$ - 49 999 \$

Emergis
Fondation J.-Louis Lévesque
GlaxoSmithKline
KPMG
N.M. Rothschild & Sons Canada
Rona
Transcontinental

10 000 \$ - 24 999 \$

Aéroports de Montréal
Anonymes (2)
Robert Blain
Bull, Housser & Tupper
Chemin de fer Canadien Pacifique
Employés de l'École nationale de cirque
Famille de Grandpré
Fondation Marc Bourgie
Grand Prix du Canada (GPC)
Luc Martin
David McAusland
Mercer, Consultation en ressources humaines
Gaétan Morency
Pratt & Whitney Canada
Raymond Chabot Grant Thornton
André Simard
Gilles Ste-Croix
Peter et Mary White

5 000 \$ - 9 999 \$

Bruno Duguay
Fondation William & Nancy Turner
Marc Lalonde
Lapointe Magne et associés
Mac's Convenience Stores
Marketel
Michel Noël
Pierre Vézina
Vézina, Dufault

1 000 \$ - 4 999 \$

AXA Canada
Daniela Arendasova
Jocelyn Beaudoin
Alain Blais
Jacques Coté
Yves Dagenais
Jovette Demers
Suzanne Durand
Marc Gagnon
David A. Gilmour
Hyperion Solutions
Marie Langlois
Johanne Larose
Monique Lefebvre
Robert C. Nadeau
Howard Richard
Yves Rocray
Stéphanie Rose
Christophe Rousseau
Martin Saintonge
André St-Jean
Marie-Pier Turgeon
Robert Villeneuve

CORDE VOLANTE
ANNA

DONATEURS de la soirée-bénéfice 2008

Les profits de la soirée-bénéfice sont essentiels au financement du spectacle annuel de l'École et autres exercices des étudiants c'est pourquoi la Fondation remercie vivement tous les donateurs, bénévoles et commanditaires. **MERCI!**

Donateurs de 5000 \$ et plus

Borden Ladner Gervais
Cirque du Soleil
Hunt Partners LLP
JTI-Macdonald Corp.
Morgan Stanley
Rio Tinto Alcan

Donateurs de 2500 \$ - 4 999 \$

3M Canada
A.S.A.C. Ltée
André Rodrigue Peintre Décorateur
Bombardier Inc.
Caisse centrale Desjardins
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Caisse populaire Desjardins de Saint-Michel
Centre de Remorques Leader Inc.
CGI
Choquette CKS
Constructions Deschênes & Perreault
Cogeco Inc.
Deeth Williams Wall
Demix Construction
Dessau Inc.
Ernst & Young LLP
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Fasken Martineau
Gestions F. Dumouchel
Groupe Santé Physimed
Hydro-Québec
Imperial Tobacco Canada Limitée
Industries Show Canada
Irving Mitchell Kalichman
JD International
KPMG
Léger Robic Richard

Les Productions Feeling
Lerners LLP
Les Transports Lacombe Inc.
McCarthy Tétrault
Mercer, Consultation en ressources humaines
Microserv
M.T.I. Multitape Inc.
Ogilvy Renault
Osler Hoskin & Harcourt
Power Corporation du Canada
Radiologie Varad
RailTerm Inc.
RBC Gestion privée
Rhô
Samson Bélair/Deloitte & Touche
Sid Lee
Société de Transport de Montréal
Société du Vieux-Port de Montréal
Solotech Location
Sports Experts 2000 Inc.
Stage Technologies
Vézina, Dufault inc.
Womble Carlyle Sandridge & Rice
Wortzman Nickle Professional Corporation

Sincères remerciements à nos commanditaires et à nos fournisseurs de la soirée-bénéfice

Vincent Lafleur Traiteur
S.P.I.N.
Univins
Eaux Danone Naya/Danone Naya Waters
Brasserie McAuslan
Imprimerie L'Empreinte

Commanditaire du spectacle





États financiers de la

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

pour l'exercice terminé le 30 juin 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2008 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire ses revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de dons, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et des actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2008 ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses actifs nets pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 23 septembre 2008

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice terminé le 30 juin 2008

États financiers

Bilan	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Notes afférentes aux états financiers	4

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Bilan

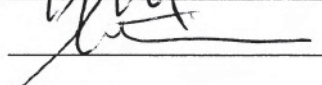
30 juin 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total 2008	Total 2007
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	- \$	- \$	- \$	155 107 \$	155 107 \$	234 489 \$
Dépôts à terme de 2,54 % à 3,9 % (3,25 % en 2007)	-	-	-	725 922	725 922	213 807
À recevoir du Fonds - bourses	-	-	-	58 552	58 552	37 000
À recevoir du Fonds - maintien des actifs	-	-	-	31 536	31 536	23 538
Débiteurs	-	-	-	66 483	66 483	42 907
Frais payés d'avance	-	-	-	639	639	-
	-	-	-	1 038 239	1 038 239	551 741
Placements (note 3)	274 409	1 124 496	636 031	61 264	2 096 200	1 709 252
	274 409 \$	1 124 496 \$	636 031 \$	1 099 503 \$	3 134 439 \$	2 260 993 \$
Passif et actifs nets						
Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	- \$	- \$	- \$	286 500 \$	286 500 \$	323 000 \$
À payer au Fonds d'administration	31 536	58 552	-	-	90 088	60 538
Charges à payer	-	-	-	6 668	6 668	2 974
	31 536	58 552	-	293 168	383 256	386 512
Apports (pertes) reportés afférents aux charges d'exercices futurs (note 4)	(14 724)	(6 849)	-	-	(21 573)	70 411
Actifs nets	257 597	1 072 793	636 031	806 335	2 772 756	1 804 070
	274 409 \$	1 124 496 \$	636 031 \$	1 099 503 \$	3 134 439 \$	2 260 993 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total 2008	Total 2007
Revenus						
Campagne de financement	- \$	- \$	- \$	544 952 \$	544 952 \$	323 600 \$
Collecte de fonds annuelle	-	-	-	2 025	2 025	4 000
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus (80 %)	-	-	-	158 400	158 400	182 400
Billets - sans reçus (20 %)	-	-	-	39 600	39 600	45 600
Dons avec reçus (100 %)	-	-	-	32 235	32 235	28 939
	-	-	-	230 235	230 235	256 939
Fonds - bourses	-	21 552	-	-	21 552	37 000
Fonds - maintien des actifs	7 998	-	-	-	7 998	23 538
Tournoi de golf	-	-	-	75 619	75 619	67 917
Autres revenus	-	-	-	8 100	8 100	501
Revenus de placement réalisés	-	-	40 129	20 948	61 077	19 620
	7 998	21 552	40 129	881 879	951 558	733 115
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	-	-	-	631	631	8 197
Spectacle-bénéfice	-	-	-	28 117	28 117	35 508
Tournoi de golf	-	-	-	3 142	3 142	455
Exploitation						
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	1 916	1 916	68 431
Honoraires	-	-	-	6 000	6 000	6 150
Frais de bureau	-	-	-	5 210	5 210	5 151
Livres et périodiques	-	-	-	-	-	342
Frais de repré- sentation	-	-	-	1 721	1 721	576
Frais bancaires	-	-	-	1 403	1 403	380
Créances irré- couvrables	-	-	-	2 000	2 000	21 000
	-	-	-	50 140	50 140	146 190
Excédent des revenus sur les dépenses						
avant dons et bourses	7 998	21 552	40 129	831 739	901 418	586 925
Don fonctionnement - ENC	7 998	-	-	212 002	220 000	423 000
Don pour collecte de fonds - ENC	-	-	-	66 500	66 500	-
Don - Bourses pour étudiants - ENC	-	21 552	-	32 798	54 350	45 000
Excédent des revenus sur les dépenses						
	- \$	- \$	40 129 \$	520 439 \$	560 568 \$	118 925 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 30 juin 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	2008	Total 2007
Solde au début	257 597 \$	922 793 \$	397 913 \$	225 767 \$	1 804 070 \$	1 289 847 \$
Perte non réalisée sur placements au début de l'année	—	—	—	—	—	(1 024)
Excédent des revenus sur les dépenses	—	—	40 129	520 439	560 568	118 925
Apports reçus à titre de dotations	—	150 000	266 511	62 500	479 011	369 092
(Perte) gain non réalisé sur placements à la fin de l'année	—	—	(68 522)	(2 371)	(70 893)	27 230
Solde à la fin	257 597 \$	1 072 793 \$	636 031 \$	806 335 \$	2 772 756 \$	1 804 070 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 juin 2008

Description de l'entreprise

La Fondation de l'École nationale de cirque a été constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque le président de l'École siège aux deux conseils d'administration.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et événements bénéfiques sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Fonds de dotations

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des revenus et dépenses de l'exercice au cours duquel les bourses d'études connexes prévues ainsi que les dons à l'École nationale du cirque sont versés. Les revenus de placement, qui seront utilisés pour des dépenses futures, sont reportés et présentés à titre d'apports (pertes) reportés afférents aux charges d'exercices futurs.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2008

2. Modification de conventions comptables - Instruments financiers

- a) Les instruments financiers sont classés dans les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction; disponibles à la vente; détenus jusqu'à l'échéance; prêts et créances; et autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de juste valeur sont comptabilisées aux pertes reportées afférentes aux charges d'exercices futurs pour ce qui est des placements affectés et à l'actif net pour ce qui est des placements dont les revenus ne sont pas affectés.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La Fondation a classé son encaisse, ses dépôts à terme, ses débiteurs, ses sommes à recevoir, ses dons à payer, charges à payer et ses sommes à payer comme détenus à des fins de transaction. Les placements ont été classés comme disponibles à la vente.

- b) En décembre 2006, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables, le chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation*, qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs à l'exercice débutant le ou après le 1^{er} octobre 2007.

Les chapitres 3862 et 3863 remplaceront le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*, rehaussant ainsi ses critères de divulgation tout en conservant ses critères de présentation. Ces nouvelles normes mettent davantage d'accent sur la divulgation de la nature et de l'étendue des risques découlant des états financiers et de la façon dont l'entité gère ces risques. La société commencera à appliquer ces normes dès le 1^{er} juillet 2008.

3. Placements

Les placements sont constitués de 2 096 200 \$ (1 709 252 \$ en 2007) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal. Seuls les revenus générés par ces placements peuvent être utilisés par la Fondation, à l'exception des placements du fonds d'administration, puisque tous les donateurs ont exigé que le capital fasse l'objet d'un placement à perpétuité.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2008

4. Apports reportés afférents aux charges d'exercices futurs

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	2008	Total 2007
Solde au début	5 517 \$	64 894 \$	70 411 \$	14 140 \$
Perte non réalisée sur placement au début de l'exercice	—	—	—	(7 504)
Revenus de placements réalisés	17 305	70 939	88 244	34 851
Imputation des apports aux résultats	(7 998)	(21 552)	(29 550)	(62 235)
Variation de la valeur marchande des placements au cours de l'exercice	(29 548)	(121 130)	(150 678)	91 159
Solde à la fin	(14 724)\$	(6 849)\$	(21 573)\$	70 411 \$

5. Actifs nets reçus à titre de dotations

Les actifs nets reçus à titre de dotations sont des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

Les actifs nets reçus à titre de dotations pendant l'exercice incluent une contribution de Patrimoine canadien de 79 011 \$ dans le cadre de son Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens. De plus, le conseil des arts et des lettres du Québec a octroyé une contribution de 250 000 \$ dans le cadre du programme Placement culture dont 187 500 \$ ont été imputés aux fonds de dotations.

6. Instruments financiers

a) Risque relié aux taux de change des devises étrangères

Très peu de dons sont effectués en devise étrangère. La Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au taux de change des devises étrangères.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2008

6. Instruments financiers (suite)

b) Juste valeur

La Fondation a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif à court terme se rapproche de leur juste valeur puisqu'ils ont une date d'échéance rapprochée en raison de la brièveté de la période à courir jusqu'à l'échéance. Tous les autres instruments financiers sont présentés à la juste valeur.

c) Risque relié aux taux d'intérêt

Tous les placements à court terme de la Fondation portent des taux d'intérêt fixe et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura un impact sur la valeur de ces investissements.

d) Risque de volatilité

Les investissements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 2 096 200 \$ au 30 juin 2008 et sont soumis au risque de volatilité du marché.

e) Risque de crédit

Au 30 juin 2008, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

7. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie au cours de l'exercice.

8. Chiffres correspondants

Certains montants se rapportant à des exercices antérieurs ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice à l'étude.



Une nouvelle signature

FORCE D'ÉVOCATION

Le cercle représente la piste, le chapiteau et la planète. On y distingue clairement les lettres « C » pour Cirque et « E » pour École.

DYNAMISME

Le mouvement est au cœur de l'acte circassien. La dynamique circulaire ou giratoire se retrouve dans presque toutes les disciplines de cirque.

TOURBILLON ET FORCE CENTRIFUGE

Le tourbillon assure autant le métissage des disciplines et des cultures que la rotation propulse les jeunes artistes.

GESTE

La fluidité de la trace, la rondeur de la forme sont le fruit du geste de la main. Elle rappelle aussi bien la trace du pinceau que l'instantané d'un mouvement acrobatique.

LE BLOC TEXTE

Rigoureux malgré l'irrévérence du «i» inversé, le graphisme du texte évoque l'équilibre mais aussi l'enthousiasme. La dénomination souple épouse la courbe du symbole et en accentue le dynamisme.



Crédits

Rapport annuel de l'École nationale de cirque 2007-2008

Coordination : Christophe Rousseau | Traduction : Susan Kelly | Photos : Lorand Lorente, Valérie Remise, Jean-Charles Labarre |
Conception graphique : www.spinprod.com | Impression : Imprimerie L'Empreinte Inc.



École nationale de cirque
8181, 2^e Avenue Montréal, Québec, Canada H1Z 4N9
514 982-0859 / info@enc.qc.ca / ecolenationaledecirque.ca